

Kesys[®]

FONGICIDE

Kesys[®]

FONGICIDE

Votre protection anti-oïdium sur vigne

 Danger. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. H315 - Provoque une irritation cutanée. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans selon la réglementation en vigueur.

Kesys[™] : EC - concentré émulsionnable, contenant 200 Grammes par litre de Proquinazide. AMM N° 2090001 - DuPont Solutions France SAS. Responsable de la mise en marché : DuPont Solutions (France) S.A.S, Bâtiment Equinoxe 2 - 1B avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt.  **0 800 470 810**.  Marques déposées de Corteva Agriscience et sociétés affiliées. © 2021, Corteva. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

À VOTRE ÉCOUTE
 **0 800 470 810**
corteva.fr

Septembre 2021

 **CORTEVA[™]**
agriscience

Visitez www.corteva.fr

™ © Marques déposées de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées © 2021 Corteva

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



 **CORTEVA[™]**
agriscience

Visitez www.corteva.fr

™ © Marques déposées de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées © 2021 Corteva

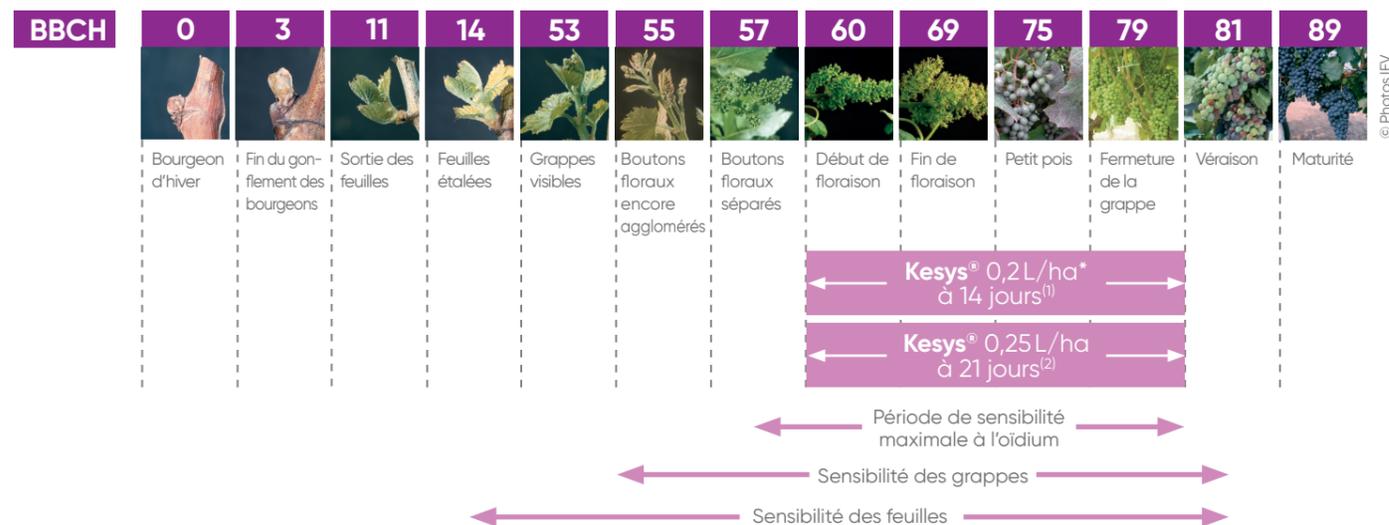
Une protection anti-oïdium efficace jusqu'à 21 jours

Kesys® est un anti-oïdium à mode d'action préventif. Afin de positionner les traitements à bon escient, se référer aux « Bulletins de Santé Végétale ».

Fiche d'identité

Autorisation de vente	N° 2090001
Composition	200 g/L de proquinazide. Matière active de la famille des quinazolinone
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Usages et doses autorisés	<ul style="list-style-type: none"> Vigne à raisin de cuve : 0,25 L/ha Vigne à raisin de table : 0,25 L/ha
Nombre d'applications	2 traitements par ha et par an
Classement	 Toxicologique : H315, H318, H351 Écotoxicologique : H410
Délai de rentrée	48 heures
Zone non traitée	20 mètres par rapport aux points d'eau. 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente
Délai avant récolte	28 jours

Positionnement



Situations classiques

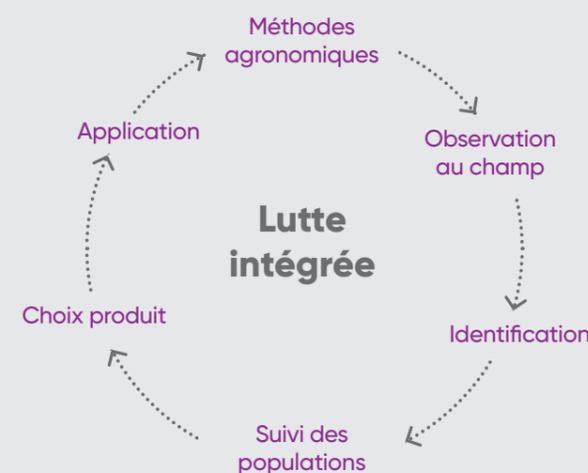
- Démarrer le programme de protection au stade 7/8 feuilles avec au moins une application d'une spécialité ayant une action curative et un mode d'action différent.
- Réaliser 1 à 2 applications de Kesys®

(1) à partir de la floraison, à la dose de 0,2 L/ha, avec un délai de renouvellement de 14 jours maximum, en l'absence de symptôme observé. Jusqu'à **28 jours** de protection contre l'oïdium.

(2) après floraison, à la dose de 0,25 L/ha, avec un délai de renouvellement jusqu'à 21 jours, en l'absence de symptôme observé. Jusqu'à **42 jours** de protection contre l'oïdium.

Corteva Agriscience encourage l'utilisation de méthodes de lutte intégrée pour la protection des cultures qui comprennent :

- Des méthodes biologiques**, agronomiques et génétiques afin de limiter la nuisibilité des bio-agresseurs
- Des observations au champ** et toute méthode de détection permettant :
 - une identification précise du bio-agresseur
 - un suivi des populations
- Une alternance et/ou association de modes d'action** différents et efficaces sur le bio-agresseur ciblé
- Un déclenchement raisonné** des applications en fonction du bio-agresseur ciblé et de son seuil de nuisibilité



Afin de maintenir la performance de Kesys® :

- Limiter le nombre d'applications** à 2 par saison pour les spécialités commerciales contenant du proquinazide.
- Ne pas utiliser de produit à base de proquinazide seul** sur oïdium déclaré. Lorsque la présence d'oïdium est établie, le proquinazide doit être utilisé en mélange avec un anti-oïdium à mode d'action curatif.
- Ne pas utiliser de produit à base de proquinazide pour le premier traitement anti-oïdium du programme annuel.** Réaliser la première application avec une spécialité ayant une action curative et un mode d'action différent du proquinazide.